

Du côté de la Communauté de Communes (suite)

Formation « Corps-Accord »

Depuis la rentrée scolaire, la communauté de communes s'est engagée dans un **programme de prévention des violences sexuelles faites aux enfants**. Ce projet ambitieux renforce l'engagement intercommunal qui s'inscrit dans la continuité de la conférence de novembre 2022 et des ateliers de sensibilisation qui ont été menés au collège sur le thème de la sexualité en ligne.

Conseillers Numériques à votre service sur le Val d'Amour

L'utilisation du numérique est chaque jour plus importante.

La politique de dématérialisation lancée en 2017 accélère cette tendance.

Présents depuis 2022, **Sylvain et Jean Luc vous aident à mieux appréhender les outils numériques : ordinateurs, tablettes, téléphones.**

Ils vous proposent notamment d'apprendre ou d'approfondir vos connaissances sur l'usage des applications et plateformes en ligne, comprendre les manières de les utiliser, mais aussi et surtout sécuriser votre matériel, vos données et protéger votre vie privée.

En **rendez-vous particuliers si vous préférez ou en ateliers thématiques**, vos deux conseillers numériques vous accueillent gratuitement sur rendez-vous dans les **médiathèques de Mont-sous-Vaudrey ou Bel Air, ou dans la Mairie de votre commune. Renseignements et inscriptions gratuites au 03.84.37.74.74**

Les autorisations du droit des sols (ADS) dématérialisées

Entre le début d'année et la fin du mois de septembre, **ce sont plus de 750 demandes d'autorisations d'urbanisme qui ont été traitées sur les 24 communes du Val d'Amour.**

À noter que sur la totalité de l'année 2022, **800 dossiers ont été enregistrés et traités.**

Plus de 60% des dossiers déposés depuis le 1er janvier le sont de manière dématérialisée via le guichet unique proposé sur l'ensemble des communes du territoire. Simple et rapide, la saisie en ligne est accessible à tous, particuliers comme professionnels. Elle permet un gain de temps, mais aussi d'argent puisqu'**aucun exemplaire papier ne vous est alors demandé**. Le service instructeur de la communauté de communes vérifie la conformité de l'ensemble de ces projets aux différentes règles applicables, mais c'est bien le maire qui délivre ou non l'autorisation aux demandeurs.

Zoom sur la déclaration d'achèvement de travaux

Vous avez obtenu une **autorisation d'urbanisme* de la part de la mairie** ? Une fois les travaux terminés et le projet réalisé, vous avez **l'obligation de remplir et déposer une Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)**. Vous déclarez alors officiellement que les travaux réalisés sont conformes à l'autorisation que vous avez obtenue.

Elle permet d'informer la mairie de la fin de vos travaux : à partir de là, celle-ci dispose d'un **délai réglementaire pour éventuellement vérifier et contester cette conformité**. Sans réponse de la mairie à l'issue de ce délai, les travaux sont officiellement considérés comme achevés et conformes.

À noter qu'en cas de vente ultérieure de votre terrain et/ou construction, les DAACT sont désormais **systématiquement demandées par les notaires**. Vous pouvez donc vous retrouver dans des situations embarrassantes si vous n'aviez pas attesté de la fin de vos travaux, et ce même de nombreuses années après.

**les autorisations d'urbanisme sont les permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables (les certificats d'urbanisme ne sont pas concernés par cette obligation).*



La Feuille de Chou de Vaudrey



Parution trimestrielle n°13
Automne - Hiver 2023

- Colère et inquiétude -

Chères Vaudrionnes, chers Vaudrions,

L'été s'est terminé et l'automne a pointé son nez et j'espère que chacun a pu profiter à sa manière, malgré une météo capricieuse alternant pluie et pics de chaleur, auxquels s'est invité le vent depuis peu ; ces conditions exceptionnelles deviennent malheureusement **de plus en plus fréquentes**.

Depuis que j'écris ces quelques mots d'introduction du bulletin municipal, j'ai toujours eu à cœur d'aborder les sujets **de manière positive et constructive** ; ce bulletin étant selon moi un outil de lien social et d'union des Vaudrions.

Aujourd'hui fera exception et **c'est un coup de colère que je vous fais partager**. Au début du mois de juillet, nous avons eu la désagréable surprise de trouver la porte de la déchetterie de la commune vandalisée ; quelqu'un est entré dans cette propriété privée et fermée au public depuis plusieurs années, a fouillé dans les déchets et a réalisé une sorte de mise en scène en accrochant des objets et en peignant un message sur la barrière.

Je suis en colère. Je pensais que **ces pratiques n'existaient pas chez nous**, à la campagne. Je pensais que les messages, les points de vue pouvaient être échangés de vive voix ; **La porte de mon bureau a toujours été ouverte à celui qui voulait me rencontrer.**

Je suis en colère car ce sera nous, conseillers municipaux qui allons nettoyer ces dégradations, des bénévoles au service de leur commune, soucieux du bien commun. **Quel manque de respect** pour tout le travail qu'ils accomplissent pour la préservation du patrimoine communal.

Et je suis inquiète de voir ces comportements dans nos si petites communes que je pensais épargnées et j'ose croire que cet événement relève de l'exceptionnel, et que l'on pourra par la suite continuer à vanter le « bon vivre ici ».

À bon entendeur.

En vous souhaitant néanmoins un bel automne à tous et toutes.

Directrice de publication : Virginie PATE
Conception graphique : Bad Licked Art
Crédits photos : Virginie PATE, Adrien PATE, Marie-José MOS, Céline CHARTON

Votre Maire
Virginie PATE



Actualités communales

Affouage

Comme chaque année, nous allons très prochainement procéder à la **distribution du bois d'affouage**. Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître en mairie.
Le feu est encore fixé cette année à 40 €.

Commémoration

La commémoration du **11 novembre** aura lieu cette année à Souvans à 9h45 au monument aux morts.

Repas des anciens

Le traditionnel repas aura lieu le **samedi 9 décembre** à partir de **12h à la salle des fêtes**. Rappelons qu'il est **offert** par la commune à toutes les personnes âgées de **65 ans et plus** accompagnées de leur conjoint. C'est toujours un moment de partage et de convivialité.

Assemblée Général de la FNACA

Comme chaque année a eu lieu le **21 octobre** l'assemblée générale de la Fédération des Anciens Combattants d'Algérie à la salle des fêtes. Le public y était nombreux.

Yoga

Les cours de Yoga ont repris et se déroulent **tous les lundis de 19h00 à 20h15 à la salle des fêtes**. Le tarif pour l'année est de **224 € pour 32 séances** de yoga du **18 septembre 2023 au 17 juin 2024**. Il faut prévoir un tapis et un plaid pour le relax. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter **Valérie Peseux au 06.75.05.30.39**.



Foyer Rural

Une assemblée extraordinaire s'est tenue le **15 septembre** afin de définir le maintien du foyer rural qui n'avait plus de président, suite au **départ de Mme Marie José Mos** et que nous remercions vivement pour son implication. Lors de l'assemblée ordinaire du 13 octobre plusieurs nouvelles personnes se sont présentées afin de renforcer l'équipe déjà en place. Le mardi 17 octobre, le foyer a procédé à l'élection des **nouveaux membres du bureau** :

Philippe Fevre- Burdy Président
Patrick Caillot Vice-président
Lydie Fevre Burdy Secrétaire
Aurore Gauthier Secrétaire adjointe
Dominique Seutin Trésorière
Corinne Caillot Trésorière adjointe

L'équipe du foyer rural est constituée des nouveaux membres permanents qui sont :

Claudine Fraïchard, Kevin Fraïchard, Aurore Gauthier, Nathalie Petitjean, Corinne Caillot, Patrick Caillot, Lydie Fevre-Burdy.

Les membres temporaires dans le cadre de manifestations importantes sont :

Daniel et Ghislaine Compagnon, Johnny Vankerckhove, Georges Bret, Stéphanie et Fabrice Comte, Guy Magdelaine et Laure Pernot.

Un calendrier 2024 des manifestations vous sera prochainement distribué dans les boîtes aux lettres.

Nous souhaitons vous voir nombreux lors de nos événements.



L'équipe du foyer rural.

Compagnie Divertimento

Une année réussie pour la Compagnie Divertimento

Malgré l'absence d'atelier en début d'année, nous avons travaillé aux **préparatifs du festival des Semeurs du Val d'Amour** durant toute l'année. Pour cette quatrième édition nous nous sommes installés à **Port-Lesney**. Le temps a été très clément et nous avons eu une très belle programmation. Cette année encore Sylvain Lecomte nous a ravi avec des spectacles hétéroclites, de grande qualité et pour tous les âges. Les 35 bénévoles de la compagnie se sont démenés activement afin d'accueillir au mieux les 2800 festivaliers et les artistes tout au long du week-end. Je salue leur investissement et leur dynamisme, toujours dans la bonne humeur.

Je remercie également la commune de Port-Lesney pour son accueil, ainsi que les habitants et commerçants du village. Une pensée particulière pour Marie-Laure avec qui nous avons œuvré dès le mois de décembre pour la réussite du festival.

Nous avons également construit nos **bancs et tables en palettes**, qui ont toujours du succès à la vente après le festival. Nous remercions la commune de Vaudrey pour la mise à disposition des locaux de stockage.

Retenez cette date : **samedi 16 décembre à 9h30. Un atelier cuisine « WRAP »** se tiendra à la salle des fêtes de Vaudrey.
Inscription par mail à contact@cie-divertimento.fr

Nous comptons sur votre présence à l'atelier cuisine et en 2024 pour d'autres surprises.

Amicalement,
Céline Charton



Du côté de la Communauté de Communes

Très bientôt un nouveau site web

Un nouveau site web est en cours de développement et sera mis en ligne en fin d'année 2023.

Totalement remis à jour, ce nouveau site se veut **plus facile à utiliser, et centralisera l'ensemble des démarches et services qui vous seront utiles : inscription sur les accueils de loisirs, réclamations, actualités événementielle, etc.**

En quelques clics, vous aurez accès à toutes les informations intercommunales.

Toutes nos actualités, et tous les compléments aux informations ci-dessous sur www.valdamour.com

Le service périscolaire

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2023, près de **500 enfants fréquentent les 8 accueils de loisirs périscolaires du Val d'amour, soit environ 75% des élèves scolarisés.**

Le service périscolaire apparaît comme indispensable afin de permettre aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale.

Les horaires d'ouverture à 07h30 et de fermeture à 18h30 des accueils de loisirs périscolaires restent inchangés.

Les mercredis pendant l'école et à l'occasion des vacances scolaires, des **navettes au départ de LA LOYE, de MONT-SOUS-VAUDREY et de MOUCHARD sont mises gratuitement à disposition** des familles qui en ont besoin. **Ouvert de 07h30 à 18h30**, le « centre de loisirs », regroupé au groupe scolaire de **CHAMBLAY**, accueille l'ensemble des enfants du Val d'Amour.

En ce début d'année scolaire, les familles se familiarisent avec le Portail Famille qui deviendra incontournable pour effectuer les démarches et les réservations en ligne.

